

# DIRECTEUR(TRICE) MUSICAL(E) / CHEF(FE) DE CHOEUR

Fiche de poste



**REJOIGNEZ LE GROUPE SAINT-BÉNIGNE**



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

📞 03 80 58 33 33 🌐 [groupesaintbenigne.fr](http://groupesaintbenigne.fr)

📍 14 rue du Nuits-Saint-Georges, 21000 DIJON

## ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE

[fabienne.busselot@groupe-sb.org](mailto:fabienne.busselot@groupe-sb.org)



## PLACE DANS L'ORGANISATION :

**Le/La directeur(trice) musical(e) / chef(fe) de chœur exerce ses fonctions dans le cadre d'un double statut :**

- Salarié(e) de droit privé pour les activités artistiques, culturelles et liturgiques de la Maîtrise.
- Peut être amené(e) à effectuer des heures relevant de l'Éducation nationale.

**II/Elle est placé(e) sous la responsabilité de la direction de l'École et du Collège et exerce ses missions en étant secondé(e) par un coordinateur et un(e) chef(fe) de chœur adjoint(e).**

II/Elle exerce au sein de l'établissement du Collège situé au 14 rue du Nuits-Saint-Georges à Dijon.



## FINALITÉS

- Direction artistique, pédagogique et liturgique
- Pratique chorale, liturgique et concert
- Développement artistique et partenariats
- Coordination pédagogique
- Encadrement et suivi des élèves
- Chœur d'hommes et jeune chœur

## Compétences et qualifications

- Compétences affirmées en direction de chœurs d'enfants et d'adultes.
- Solide expérience en musique sacrée et profane.
- Compétences pédagogiques et évaluatives avérées.
- Capacité à concevoir et piloter des projets artistiques et partenariaux.
- Connaissance du fonctionnement des institutions culturelles (opéra, auditorium, etc.).
- Capacité à fédérer et à mobiliser les chanteurs, en valorisant leur engagement et en plaçant la dimension humaine au cœur de l'action.

## Diplômes appréciés

- CEM (Certificat d'Études Musicales), BEM (Brevet d'Études Musicales),
- DEM (Diplôme d'Études Musicales),
- DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien),
- DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique),
- CA (Certificat d'Aptitude).

### DIRECTION ARTISTIQUE, PÉDAGOGIQUE ET LITURGIQUE

- Assurer la direction artistique, pédagogique, musicale et spirituelle du chœur (enfants et adultes).
- Définir les orientations artistiques en cohérence avec le projet éducatif, pastoral et culturel de l'établissement.
- Élaborer la programmation artistique annuelle : choix des répertoires liturgiques, sacrés et profanes, en lien avec le calendrier scolaire, le calendrier liturgique et les projets pédagogiques.

### PRATIQUE CHORALE, LITURGIE ET CONCERTS

- Préparer, organiser et diriger les répétitions, les offices et célébrations liturgiques (messes, vêpres, offices solennels, etc.), ainsi que les concerts profanes et sacrés, en interne ou en partenariat avec des structures culturelles.
- Travailler la technique vocale, la justesse, l'interprétation stylistique et la cohésion du chœur.

### DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET PARTENARIATS

- Être force de proposition pour la création d'événements artistiques profanes (concerts, spectacles, projets interdisciplinaires).
- Initier et développer des partenariats culturels (opéra, auditorium, orchestres, institutions musicales).
- Participer au rayonnement de la Maîtrise aux niveaux local, régional, national et international.

### COORDINATION PÉDAGOGIQUE

- Coordonner l'ensemble des enseignants de chant choral, de technique vocale et de formation musicale, de la maternelle au collège.
- Garantir une progression pédagogique cohérente sur l'ensemble du parcours.
- Participer aux réunions pédagogiques et artistiques.
- Assurer la coordination de la politique artistique et culturelle de l'école et du collège et contribuer à l'élaboration d'une stratégie à l'échelle du groupe.

### ENCADREMENT ET SUIVI DES ÉLÈVES

- Accompagner, motiver et encadrer les chanteurs tout au long de leur parcours.
- Favoriser leur développement vocal, musical, humain et artistique.
- Assurer l'évaluation des compétences des élèves dans le cadre des enseignements CHAM.
- Renseigner les outils de suivi pédagogique (bulletins, appréciations, livrets de compétences).
- Participer aux conseils de classe et aux instances pédagogiques liées au suivi des élèves.

### CHŒUR D'HOMMES ET JEUNE CHŒUR

- Assurer la direction et la gestion du chœur d'hommes et du jeune chœur associés au chœur d'enfants.
- Renforcer le sentiment d'appartenance des anciens maîtrisiens et encourager la poursuite de leur engagement au-delà de la classe de 3e.

## PRINCIPALES COMPETENCES REQUISES :

- **Qualités personnelles :**
- Cr éativit é et esprit d'initiative.
- Rigueur artistique et sens de l'organisation.
- Sens du travail en équipe et des relations institutionnelles.
- Disponibilit é (offices, concerts, conseils de classe, week-ends et vacances scolaires).
- Fort investissement personnel et humain.

### Spécificités du poste :

- Respect des obligations r églementaires de service li é au statut d'enseignant de l'Éducation nationale (heures d'enseignement, programmes, évaluations).
- Inscription des enseignements dans le cadre des dispositifs CHAM, en articulation étroite avec les équipes p édagogiques de l'école et du coll ège.
- Participation obligatoire aux instances institutionnelles : conseils de classe, r éunions p édagogiques, r éunions de coordination, formations éventuelles.
- Respect du calendrier scolaire et des échéances administratives (évaluations, bulletins, livrets scolaires).
- Charge de travail variable selon les temps forts liturgiques et artistiques (Noël, Semaine sainte, grandes c él ébrations, concerts majeurs).





**Collège Saint-Bénigne**  
14 rue du Nuits-Saint-Georges  
21000 Dijon  
03 80 40 40 22  
[www.groupesaintbenigne.fr/college/](http://www.groupesaintbenigne.fr/college/)

**Groupe Saint-Bénigne**  
99 rue de Talant  
21000 Dijon  
03 80 58 33 33  
[www.sb-lycee.fr](http://www.sb-lycee.fr)